

LE 9 JUIN 2020

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Joachim-de-Shefford, tenue le neuvième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt (09-06-2020) siégeant par voie de visioconférence et à huis clos sous la présidence du maire monsieur René Beauregard.

La directrice générale et secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire.

SONT PRÉSENTS à cette visioconférence :

Le maire monsieur René Beauregard.

Les conseillers, mesdames Francine Vallières Juteau et Sophie Beauregard, messieurs Christian Marois et François Lamoureux et madame Johanne Desabrais. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, par visioconférence, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame France Lagrandeur.

ABSENCE

Monsieur le conseiller Pierre Daigle

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire, après avoir constaté le **QUORUM**, demande à la secrétaire de l'enregistrer au procès-verbal.

2020-06-112

ADOPTION DU HUIS CLOS

ATTENDU QUE le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

ATTENDU QUE l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé, depuis, à chaque 10 jours ;

ATTENDU QUE le 3 juin le décret numéro 572-2020 prolonge l'état d'urgence jusqu'au 10 juin 2020 ;

ATTENDU l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

EN CONSÉQUENCE,

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DUMENT APPUYÉ par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence et que l'enregistrement de la présente séance soit ajouté à notre site internet.

2020-06-113

OUVERTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté ;

Monsieur le maire ouvre la séance à 20 h 05.

2020-06-114

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

SUR PROPOSITION de Sophie Beauregard

DUMENT APPUYÉE par Francine Vallières Juteau

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté et laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** ».

ORDRE DU JOUR

- PRÉSENCES** **CONSTATATION DU QUORUM**
- 1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 1.1 Adoption du huis clos
 - 1.2 Ouverture de la séance
 - 2- ORDRE DU JOUR**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Adoption du procès-verbal du mois de mai.
 - 3- PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 4- CORRESPONDANCE**
 - 5- FINANCE**
 - 5.1 Rapport de la secrétaire-trésorière – Mai 2020
 - 5.2 Rapport de l'inspecteur municipal – Mai 2020
 - 5.3 Présentation du Rapport du maire
 - 5.4 Publication du Rapport du maire
 - 5.5 Paiement retenu - Contrat déneigement saison d'hiver 2020-2020
 - 6- ADMINISTRATION**
 - 6.1 Autorisation comptes à payer – Juin 2020
 - 6.2 Suivi - Coop Au cœur du village
 - 6.3 Entente avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs – Tonte de gazon école Centrale internationale
 - 6.4 École Centrale internationale – Demande financière pour location d'un chapiteau
 - 6.5 Travaux cours d'eau 2020 - Estimation des coûts dans le cours d'eau sans nom situé sur le 2^e Rang Est
 - 6.6 Ville de Waterloo – Entente de partenariat intermunicipal pour la sécurité incendie
 - 6.7 Formation DG – La Grande Web diffusion – Gestion municipale
 - 6.8 Avis de fermeture des bureaux administratifs – Été 2020
 - 7- RAPPORTS ADMINISTRATIFS**
 - 7.1 Rapports verbaux ou écrits :
 - 7.1.1 Secrétaire-trésorière
 - 7.1.2 Inspecteur municipal en voirie et en environnement
 - 7.1.3 Protection incendie et/ou Sûreté du Québec
 - 8- VOIRIE MUNICIPALE**
 - 8.1 Offres de service #2020-03 – Travaux de remplacement des ponceaux dans le 3^e Rang Ouest dans le cadre du programme RIRL
 - 8.2 Entente de location temporaire d'un terrain avec Les Fermes Parent & Beauregard inc. – Dans le cadre du Programme RIRL dans le 3^e Rang Ouest
 - 9- URBANISME**
 - 10- SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE**
 - 10.1 Ratification des mesures de déconfinement mises en place relativement à la pandémie
 - 10.2 Chemin Fontaine – Mandat à l'ingénieur pour le changement d'un ponceau
 - 11- PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 12- FERMETURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

2020-06-115

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MAI 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 mai 2020, a été transmis au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DÛMENT APPUYÉE par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2020 est ADOPTÉ tel que rédigé et soumis.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La réunion est tenue à huis clos et par visioconférence et aucune question n'a été reçue par courriel.

CORRESPONDANCE

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance telle que listée ci-après :

- 4.1 Promotion du programme de récupération et de recyclage des capsules de café Nespresso.
- 4.2 MRC La Haute-Yamaska – Programme aide d'urgence – 40 entrepreneurs se partageront 1,1M\$ en Haute-Yamaska.
- 4.3 MRC et CARTH Y – ouverture du réseau cyclable de l'Estriade et conditions pour respecter la distanciation sociale.
- 4.4 MTQ : Présentation des travaux routiers réalisés sur le territoire de la MRC en 2020-2021.
- 4.5 Communiqué du ministre des Transports, M. François Bonnardel confirmant des investissements records de plus de 3,2G\$ pour la réparation et l'entretien des routes cette année.
- 4.6 Fondation SÉTHY – Découvertes d'espèces rares d'araignées dans la tourbière de Saint-Joachim-de-Shefford.
- 4.7 Sécurité publique – Conseil de la SOPFEU pour apprendre à se protéger des incendies de forêt.
- 4.8 Réponse de la ministre McKenna et explication du Fonds de la taxe sur l'essence et le programme d'Infrastructure Canada.
- 4.9 Loisir et Sport Montérégie – La municipalité est visée par la tournée d'inventaire régional des infrastructures de loisir.
- 4.10 Sécurité publique : Report des échéances du paiement de la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec.
- 4.11 Association cycliste Drummond-Foster – AGA par visioconférence Zoom le 15 juin.
- 4.12 Ville de Waterloo : période d'inscriptions aux camps de jour.
- 4.13 Communiqué du 2 juin 2020 : Le gouvernement accélère la création de 39 places dans une nouvelle installation du CPE Rayons de Soleil à Saint-Joachim-de-Shefford.

2020-06-116

RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE — MAI 2020

Soumis au conseil : Rapport écrit portant sur les dépenses du 13 mai au 9 juin 2020, ont été remises au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DUMENT APPUYÉ par Johanne Desabrais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de la secrétaire-trésorière daté du 9 juin 2020, sur les autorisations de dépenses effectuées du 13 mai au 9 juin 2019.

QUE ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

2020-06-117

RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL — MAI 2020

Soumis au conseil : Rapport écrit portant sur les dépenses du 13 mai au 9 juin 2020, ont été remises au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de François Lamoureux

DUMENT APPUYÉ par Francine Vallières Juteau

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal daté du 9 juin 2020, sur les autorisations de dépenses effectuées du 13 mai au 9 juin 2020.

QUE ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire, René Beaugard, dépose et présente son rapport portant sur les états financiers de l'année 2019.

RAPPORT DU MAIRE **SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ** **ANNÉE 2019**

Chères citoyennes, chers citoyens,

J'ai le plaisir de vous faire rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, selon l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, portant sur la santé financière de la municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019.

ÉTATS FINANCIERS 2019

L'évaluation municipale imposable 2019, lors du dépôt du rôle au 24 août 2018, était de **200 176 200\$**. Le taux de taxation foncière a été baissé de 0.04¢, soit à 0.56¢ du 100 \$ d'évaluation.

Les états financiers pour l'année 2019 ont été préparés par la firme FBL, comptables agréés, qui a eu accès à tous les documents et n'a émis aucune restriction dans son rapport. Selon leur opinion, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. **Les états financiers ont été déposés au conseil municipal lors de la séance ordinaire tenue le 12 mai 2020. Ils démontrent les résultats suivants :**

A. <u>REVENUS DE FONCTIONNEMENT :</u>	1 780 548\$
Taxes foncières, ordures & recyclages, fosses septiques, compensations du gouvernement, autres recettes de sources locales et transferts divers.	
B. <u>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :</u>	1 734 969\$
Administration générale, sécurité publique, transport, hygiène du milieu, urbanisme et développement, loisirs et culture, frais de financement et fonds de dépenses en immobilisations.	
C. <u>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENTS</u>	
<u>avant conciliation à des fins fiscales :</u>	45 579\$
D. <u>CONCILIATION À DES FINS FISCALES :</u>	
- Revenus d'investissement	(21 354\$)
- Amortissement	149 867\$
- Coût des propriétés vendues	0\$
- Activités d'investissement	(121 928\$)
<u>EXCÉDENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES :</u>	<u>52 164\$</u>

Une gestion administrative efficace et serrée nous a permis de réaliser ce résultat. Nous en félicitons d'ailleurs les employés municipaux.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2019

Investissement

Dans le cadre de son plan d'action en matière de sécurité civile, le conseil municipal s'est doté d'un panneau d'affichage électronique, au centre du village, afin de mieux informer

les citoyens autant sur les activités que les événements majeurs sur le territoire de la municipalité.

Deux bornes de recharge électrique ont également été installées sur le terrain de la Coop Au cœur du village, afin d'offrir ce service aux passants ainsi qu'à nos citoyens.

Travaux de voirie

Au cours de l'année, nous avons maintenu les travaux d'entretien dans nos chemins municipaux. Quelques ponceaux ont été changés et du rechargement a été effectué dans une partie du 1^{er} Rang Ouest et la rue de l'Asaret.

Loisirs

À l'automne 2019, le conseil municipal a répondu à la demande des jeunes, par l'installation de modules de skatepark sur la patinoire, afin qu'ils puissent s'amuser et dépenser de l'énergie.

Nous constatons, avec grands plaisirs, que les installations dans le parc municipal sont de plus en plus utilisées par nos citoyens. Le conseil municipal désire poursuivre l'aménagement du terrain des loisirs afin de continuer à vous offrir des infrastructures correspondantes à vos demandes.

Notre municipalité est citée comme exemple de communauté qui se prend en main et je désire saluer tous les bénévoles pour leurs implications qui contribuent à l'avancement de notre communauté. Merci !

Ensemble, continuons à cultiver la coopération et l'entraide, la plus grande richesse de notre municipalité.

René Beauregard
Maire

2020-06-118

PUBLICATION DU RAPPORT DU MAIRE

ATTENDU QUE le conseil municipal a le choix de publier ou de distribuer gratuitement à chaque adresse civique de la municipalité, le texte du **Rapport du maire**, rapport annuel sur la situation financière de la municipalité pour 2019 (art 176.2.2 du CM);

ATTENDU QUE le conseil fait distribuer tous les mois un document d'informations municipales intitulé le "Messenger Joachimien" ;

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DÛMENT APPUYÉE par Sophie Beauregard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil décrète que le texte du **RAPPORT DU MAIRE** portant sur la situation financière de la municipalité pour 2019 sera distribué gratuitement à chaque adresse civique dans la municipalité, en insérant une copie dans le « Messenger Joachimien », édition du mois de juillet et sera aussi disponible pour consultation sur le site internet de la municipalité.

QU'afin de permettre aux citoyens de s'exprimer, une période de 15 jours suivant la publication du rapport du maire sur le site internet de la municipalité où les citoyens pourront soumettre leurs questions et commentaires par courriel et que les réponses seront données lors de la séance subséquente

2020-06-119

PAIEMENT DE LA RETENUE - CONTRAT DÉNEIGEMENT SAISON D'HIVER 2019-2020

Soumis au conseil : Rapport de l'inspecteur municipal concernant les travaux relatifs au contrat de déneigement et de l'ajustement du carburant.

ATTENDU QUE le contrat intervenu entre la municipalité et Transport J.P.D Choquette. Inc. stipule à l'article 12, que la retenue de 5% du montant total dû est payable après acceptation des travaux par le conseil ;

ATTENDU QUE ce même article stipule que le paiement de cette somme sera différé jusqu'à complète acceptation desdits travaux ;

ATTENDU QUE le rapport de l'inspecteur municipal, en date du 4 juin 2020, mentionne que l'entrepreneur n'a pas endommagé la signalisation ou brisé de glissières de sécurité ;

SUR PROPOSITION de François Lamoureux

DUMENT APPUYÉ par Johanne Desabrais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité ;

QUE ce conseil autorise le paiement de la retenue de 5% comme dernier paiement à Transport J.P.D Choquette Inc. pour la saison 2019-2020, soit un montant de 11 806.04\$ taxes incluses, puisque l'inspecteur municipal et le conseil municipal ont constaté que les chemins, après la saison d'hiver, ont été effectués à leur satisfaction par l'entrepreneur.

2020-06-120

APPROBATION DES COMPTES À PAYER — JUIN 2020

Soumis au conseil : Liste des comptes de juin 2020.

SUR PROPOSITION de Francine Vallières Juteau

DUMENT APPUYÉE par Sophie Beauregard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE les salaires payés durant le mois de mai 2020 sont ratifiés, soit du :

Dépôt #2000119 au dépôt #2000145 : **14 827.80\$**

QUE ce conseil approuve les comptes à payer tels que soumis ainsi que les dépenses y effectuées et autorise le paiement des comptes dus, soit du :

Chèque #2000134 au chèque #2000173 : 272 187.53\$

Paiement par internet : 9 381.17\$

Comptes à payer pour juin 2020 : **269 762.66\$**

QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles au budget et au surplus accumulé pour ces fins.

SUIVI - COOPÉRATIVE AU CŒUR DU VILLAGE

Soumis au conseil : Dépôt du budget prévisionnel et réel d'avril 2020

2020-06-121

ENTENTE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS – TONTE DE GAZON ÉCOLE CENTRALE INTERNATIONALE

ATTENDU QUE l'entente avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs pour les travaux de coupe de gazon à l'école Centrale de Saint-Joachim a pris fin en 2019 ;

ATTENDU QUE ce conseil a l'intention de poursuivre cette entente pour une nouvelle période de 3 ans ;

ATTENDU QUE la Commission scolaire du Val-des-Cerfs accepte de renouveler l'entente avec la municipalité pour les travaux de coupe de gazon à l'école Centrale de Saint-Joachim pour les saisons 2020, 2021 et 2022 ;

SUR PROPOSITION de Francine Vallières Juteau

DUMENT APPUYÉ par Sophie Beauregard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité

QUE ce conseil accepte de poursuivre l'entente avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs pour les travaux de coupe de gazon à l'école Centrale de Saint-Joachim, pour une période de trois (3) ans, soit les saisons 2020, 2021 et 2022.

QUE ces travaux de tonte seront effectués par la municipalité aux montants indexés annuelle de 2%, soient:

- pour la saison 2020, au montant de 952.47\$,
- pour 2021, au montant de 971.52\$ et
- pour la saison 2022, au montant de 990.93\$,

2020-06-122

ÉCOLE CENTRALE INTERNATIONALE – DEMANDE FINANCIÈRE POUR LOCATION D'UN CHAPITEAU

Soumis au conseil : Demande de soutien financier pour la location d'un chapiteau.

ATTENDU QU'à la suite de la période de confinement causé par la Déclaration d'urgence sanitaire dû à la COVID-19, l'école Centrale Internationale de Saint-Joachim-de-Shefford a été fermée du 13 mars 2020 au 11 mai 2020 ;

ATTENDU QUE les conditions d'ouverture exigent la distanciation des élèves ;

ATTENDU QUE le directeur de l'école, monsieur Mathieu Lanoix, souhaite obtenir un soutien financier de la municipalité pour la location d'un chapiteau afin d'y installer un espace pour faire une classe à l'extérieur ;

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DUMENT APPUYÉ par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité

QUE ce conseil accepte d'offrir à l'école Centrale Internationale le soutien financier nécessaire pour la location d'un chapiteau pour l'installation d'un espace, sur la cour d'école, d'une classe extérieure pour de l'enseignement en plein air.

QUE cette aide financière représente un montant de 1 600\$.

2020-06-123

TRAVAUX COURS D'EAU 2020 - RÉPARTITION DES COÛTS DANS LE COURS D'EAU SANS NOM SITUÉ SUR LE 2^E RANG EST

Soumis au conseil : Estimation des coûts, soumis par la MRC de La Haute-Yamaska, visant à nettoyer un cours d'eau sans nom sur le 2^e Rang Est.

ATTENDU QU'une demande, initiée par Monsieur David Ostiguy du 504, 2^e Rang Est à Saint-Joachim-de-Shefford, visant l'amélioration du drainage d'un cours d'eau sans nom situé sur le 2^e Rang Est, a été déposée à la MRC de La Haute-Yamaska ;

ATTENDU QUE la MRC a mandaté la firme Tetra Tech QI Inc. qui a procédé à l'estimation des coûts relatifs aux travaux requis ;

ATTENDU QUE l'estimation se chiffre à 9 250,89\$, taxes incluses. En y ajoutant les frais estimés d'ingénierie, le montant total de l'estimation s'élève à 10 828,92\$ taxes incluses ;

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DUMENT APPUYÉ par Johanne Desabrais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité

QUE ce conseil appui la requête de monsieur David Ostiguy, concernant les travaux requis pour le nettoyage du cours d'eau sans nom situé sur le 2^e Rang Est.

QUE ce conseil accepte l'estimation soumise et déboursera le coût des travaux à même le budget courant.

2020-06-124

VILLE DE WATERLOO – ENTENTE DE PARTENARIAT INTERMUNICIPAL POUR LA SÉCURITÉ INCENDIE

Soumis au conseil : Proposition de l'Entente de partenariat intermunicipal pour la sécurité incendie soumis par la Ville de Waterloo.

ATTENDU QUE dans le plan de mise en œuvre relatif à notre territoire pour l'application du Schéma de couverture de risque incendie de la MRC de La Haute-Yamaska, il est pertinent de conclure une entente intermunicipale pour la fourniture d'un service incendie à nos citoyens ;

ATTENDU QUE le Schéma de couverture de risque incendie à comme premier objectif le déploiement le plus rapide et efficace possible des services incendies sur l'ensemble du territoire ;

ATTENDU QUE nous avons une entente intermunicipale avec la Ville de Waterloo depuis plusieurs années et que nous en sommes satisfaits ;

SUR PROPOSITION de Francine Vallières Juteau

DUMENT APPUYÉE par Christian Marois

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil accepte de signer l'entente de partenariat intermunicipal pour la sécurité incendie avec la Ville de Waterloo, couvrant notre territoire au complet pour l'incendie et 100% de notre territoire pour les pinces de désincarcération et sauvetage divers, tel que soumis.

QUE la part des frais d'exploitation de la brigade des incendies est établie à 15.74% pour la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford.

QUE cette entente est pour une durée de cinq (5) ans à compter du 1^{er} janvier 2021 et jusqu'au 31 décembre 2025 et renouvelable automatiquement par périodes successives de trois (3) ans.

QUE ce conseil mandate, tel que décrit à l'article 6 de l'entente, comme représentant de la municipalité le conseiller monsieur Pierre Daigle ou en son absence, monsieur René Beauregard, maire ou madame France Lagrandeur, directrice générale.

QUE le maire et la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents requis aux fins de l'exécution de la présente résolution.

2020-06-125

FORMATION DG – LA GRANDE WEB DIFFUSION – GESTION MUNICIPALE

Soumis au conseil : document de promotion en gestion municipale offert par l'ADMQ.
ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière fait partie de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) ;
ATTENDU QU'à la suite de la Déclaration d'urgence sanitaire due à la COVID-19 le congrès de l'ADMQ a été annulé ;
ATTENDU QUE des formations web sont organisées pour offrir aux directeurs municipaux une série de conférences portant sur différents volets de la gestion municipale;
SUR PROPOSITION de Sophie Beauregard
DUMENT APPUYÉ par François Lamoureux
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :
QUE ce conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à s'inscrire au forfait de la grande Webdiffusion gestion municipale, qui offrira 9 webinaires, pour un montant de 375\$ plus taxes.

2020-06-126

AVIS PUBLIC / FERMETURE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE POUR VACANCES ANNUELLES — ÉTÉ 2020

ATTENDU QUE le règlement no.430-96 prévoit que les services administratifs de la mairie sont fermés durant une séquence d'au moins deux (2) semaines au mois de juillet de chaque année et que les dates sont déterminées par résolution du conseil ;
ATTENDU QUE les employés municipaux se sont tous mis d'accord pour faire concorder une même période de vacances annuelles à laquelle ils ont droit, soit une semaine supplémentaire ;
ATTENDU QU'il est à l'avantage et pour le bon fonctionnement de la municipalité que cette période de vacances annuelles soit prise simultanément par tous les employés municipaux ;
ATTENDU QU'il s'agit de la période la moins occupée de l'année ;
SUR PROPOSITION de Sophie Beauregard
DUMENT APPUYÉE par François Lamoureux
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :
QUE ce conseil précise que les services administratifs et les bureaux de la Mairie seront fermés les semaines du 20 au 24 juillet 2020, du 27 juillet au 31 juillet 2020 et du 3 au 7 août 2020 inclusivement, selon les jours et les heures d'ouverture habituels.
QU' un avis public soit affiché aux endroits habituels et déterminés par le conseil municipal.
QUE les services administratifs seront ouverts au public à compter du lundi 10 août 2020.

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Décision de la CPTAQ, dossier 426075 : demande de la Ferme Gilles et Danielle Fontaine senc. pour l'extraction de galets sur une superficie approximative de 1,42 hectare, correspondant à une partie du lot 3 988 130. La demande vise en fait la poursuite de l'exploitation ayant fait l'objet d'une autorisation au dossier 412156. La CPTAQ autorise la demande sous conditions.

Décision de la CPTAQ, dossier 425457 : demande de Bertrand Ostiguy inc. pour l'exploitation à fin autre que l'agriculture d'une gravière-sablière, d'une superficie approximative de 17,3 hectares, correspondant au lot 3 988 034 et à une partie du lot 4 284 972. La demande vise en fait la poursuite, sur une superficie moindre, de l'exploitation ayant fait l'objet d'une autorisation au dossier 213697. La CPTAQ autorise la demande sous conditions.

INSPECTEUR MUNICIPAL EN VOIRIE ET EN ENVIRONNEMENT

L'inspecteur municipal dépose son rapport écrit des permis émis pour le mois.

PROTECTION INCENDIE ET SÛRETÉ DU QUÉBEC

Procès-verbal de la réunion du 27 mai 2020 relativement à l'entente intermunicipale du service d'incendie.

2020-06-127

OFFRES DE SERVICE #2020-03 – TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES PONCEAUX NO. 31 ET NO. 32 DANS LE 3^E RANG OUEST DANS LE CADRE DU PROGRAMME RIRL

Soumis au conseil: Rapport d'analyse, pour donner suite à l'ouverture des soumissions, effectué par monsieur Dave Williams, ingénieur.

ATTENDU QUE la municipalité a demandé, par appel d'offres public sur SEAO, des soumissions pour la réalisation de travaux de réfection de deux (2) ponceaux, soit le no. 31 et le no. 32, situés sur le 3^e Rang Ouest, ainsi que le remplacement de glissières, la réfection de la structure de chaussée et des lieux et divers menus travaux ;

ATTENDU QUE quatre (4) entrepreneurs ont présenté des soumissions pour le projet de l'appel d'offres no. 2020-03 et que ces dernières sont toutes conformes ;

ATTENDU QUE le rapport d'analyses des soumissions reçues, effectué par l'ingénieur responsable, monsieur Dave Williams de la firme Dave Williams, infrastructure-civil, recommande le plus bas soumissionnaire conforme ;

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DÛMENT APPUYÉ par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil approuve le rapport d'analyses des soumissions déposé par monsieur Dave Williams, ingénieur.

QUE le conseil accepte la recommandation de l'ingénieur et accorde le contrat à GESTIMATION INC. pour les travaux de remplacement des ponceaux no. 31 et no. 32 situés dans le 3^e Rang Ouest, tel que décrit dans l'appel d'offres #2020-03 (projet no. GC19-186).

QUE ce contrat est accordé pour le montant de 297 037.51\$ taxes incluses.

QUE le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière sont autorisés à signer tout document donnant effet aux présentes pour et au nom de la municipalité.

2020-06-128

ENTENTE DE LOCATION TEMPORAIRE D'UN TERRAIN AVEC LES FERMES PARENT & BEAUREGARD INC. – DANS LE CADRE DU PROGRAMME RIRL DANS LE 3E RANG OUEST

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford doit procéder au remplacement d'un ponceau d'un diamètre de 60 pouces au cours de l'été 2020 sur le 3^e Rang Ouest ;

ATTENDU QUE lors des travaux, l'entrepreneur devra retirer un certain volume de terre et devra l'entreposer, le temps de remplacer le ponceau ;

ATTENDU QU'à proximité, le lot 3 988 463, appartenant à Les fermes Parent - Beauregard Inc., est une terre agricole sur laquelle les machineries lourdes (camions, tracteur à chenilles, rétrocaveuse) pourront circuler pour y déposer des matériaux (terre, gravier) lesquels matériaux seront retirés à la fin des travaux;

EN CONSÉQUENCE,

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DÛMENT APPUYÉ par Sophie Beauregard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil convient d'une entente de location temporaire avec Les Fermes Parent - Beauregard Inc., pour la somme de 2 000\$ en compensation de la location d'une partie de terrain (lot 3 988 463).

QUE le montant sera versé à la fin des travaux après entente entre les parties

QUE le maire et la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, l'Entente de location temporaire.

2020-06-129

RATIFICATION DES MESURES DE DÉCONFINEMENT MISES EN PLACE RELATIVEMENT À LA PANDÉMIE

ATTENDU QUE le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

ATTENDU QUE l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé, depuis, à chaque 10 jours;

ATTENDU QU'afin de protéger la santé de sa population et du personnel municipal la municipalité a mis en place des conditions afin de minimiser les risques de propagation ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec procède, par étape, au déconfinement de la population;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION de Christian Marois
DÛMENT APPUYÉ par Sophie Beauregard
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE le conseil municipal ratifie et entérine par la présente les actions suivantes mises en place dans le cadre de déconfinement graduel, soit :

- À compter du 8 juin 2020, les bureaux administratifs de la municipalité sont ouverts aux publics ;
- Les employés municipaux respectent la distanciation de 2 mètres entre les personnes ;
- L'ouverture des infrastructures pour jeux d'enfants, le terrain de pétanque, le terrain de baseball, le skatepark et le terrain de tennis implanté sur la patinoire;

QUE ces actions soient mises en place, tout en respectant les directives de distanciation ainsi que les mesures sanitaires recommandées par le gouvernement ou de la ministre de la Santé et des Services sociaux.

2020-06-130

CHEMIN FONTAINE – MANDAT À L'INGÉNIEUR - ÉTUDE HYDROLOGIQUE

ATTENDU QUE la municipalité projette de changer un ponceau traversant le Chemin Fontaine;

ATTENDU QUE ce conseil désire retenir les services d'une firme spécialisée pour l'étude de dimensionnement du ponceau

SUR PROPOSITION de Francine Vallières Juteau

DÛMENT APPUYÉ par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil mandate la firme Dave Williams, Infrastructure-civil pour effectuer une étude hydrologique de ce secteur pour connaître le débit d'eau permettant une évaluation précise du dimensionnement du ponceau à remplacer sur le Chemin Fontaine ainsi que les plans requis.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Puisque la réunion est tenue à huis clos et par visioconférence, aucune question n'est posée.

2020-06-131

FERMETURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été traités ; la présente séance est levée à 20 h 45 .

France Lagrandeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Secrétaire de l'assemblée

René Beauregard
Maire

« Je, René Beauregard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».